

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 18 juin 2026

Présents : Alexandre ANDRÉ, Martine RUDE, Béatrice PUVILAND, Arnaud GUIOT, Sylvie GIRARD, Bernard VELON, Florence SAMBAT-GERMAIN, Antoine JACQUET, Séverine CHALON, Jérémy MARTININGO, Christine GIOVANNONE, Valentin BLANC.

Excusé(e)s : Mickaël GERBET, Laurie RODRIGUEZ

Pour rappel, l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1-Prévision rentrée scolaire 2026-2027
- 2-Proposition Avenir Bureautique
- 3-Délibération Fonds de Concours
- 4-Délibération Journée de Solidarité
- 5- Point sur l'Agence Postale
- 6- Info Couleur Express

Monsieur le Maire commence la réunion en saluant les conseillers et toutes les personnes présentes. Puis il commence la lecture du dernier compte rendu de réunion du 28 mai. Une fois celui-ci approuvée, il commence la présentation des ordres du jour ci-dessus :

1- Prévision rentrée scolaire 2026-2027 :

Monsieur le Maire informe les conseillers des prévisions du nombre d'élèves pour la rentrée 2026-2027.

Mme PONCET Pauline, habitante de Cormoz, sera la nouvelle directrice de l'école de St-Nizier et s'occupera de l'enseignement des CE1 et CE2.

Les classes auront un effectif comme suit : 11 CE1 -7 CE2 -7 CM1 ET 16CM2

L'école de Curciat aura 16 PS-5 MOYEN-13 GRANDE SECTION ET 10 CP.

Il y aura, en tout, 85 élèves, ce qui représente 10 de plus que l'année dernière.

2- Proposition Avenir Bureautique :

Monsieur le Maire informe les conseillers que nous avons rencontré l'entreprise Avenir Bureautique de Bourg-en-Bresse afin de revoir la location de nos photocopieurs. Il nous propose un contrat à 1 775 € au lieu de 2 296€ chez Rex Rotary.

Il propose une marque KONICA

Compte tenu de l'économie que cela représente, nous validons leur proposition.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

3- Délibération Fonds de Concours :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il faut procéder au vote de l'acceptation du fonds de concours pour le PET2.

C'est le montant attribué pour les travaux de rénovation énergétique proposés sous dossier auprès de Grand Bourg Agglomération, le montant total de travaux proposés pour l'accord est de 21 641,68 HT le montant subventionné accepté sera de 10 820 € HT.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

4- Délibération Journée de Solidarité :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de délibérer afin de voter la journée de solidarité pour nos agents.

Après discussion, il est décidé que le lundi de la Pentecôte sera soit travaillé, soit les agents poseront un jour de congé.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

5- Point sur l'Agence postale :

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'activité de l'Agence postale.

La fréquentation est variable avec les mois de novembre, décembre et juillet ou il y a une activité plus élevée au niveau des retraits.

6- Info Couleur Express :

Monsieur le Maire informe les conseillers d'une demande de l'entreprise Couleur Express, de Vaux en Velin, créée en 1996.

Pour information, nous leur avons proposé le terrain vers l'imprimerie, mais il ne possède pas d'assainissement pour le moment et l'eau ainsi que l'électricité sont en bordure de route.

Nous allons proposer un prix de vente à 8 € du m², ce qui représenterait 12 000 € pour 1500 m², sachant que le morceau de terrain mesure 6 100 m².

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Monsieur le Maire lève la séance et annonce la prochaine réunion pour le 3 septembre 2026.

Le Maire

Alexandre ANDRÉ